

Image not found or type unknown



Plainte vs solde de tout compte

Par **aboujamel**, le **05/12/2012** à **09:50**

bonjour,rnrnJ'ai été victime il y a quelques mois d'un licenciement abusif, j'ai pris contact avec la commission de travail en tunisie et j'ai porté plainte. Et ma question est : Si je récupère mon solde de tout compte et je signe attestant l'avoir reçu, est ce que celà m'empêche de porter plainte ou est ce que ça annule la plainte déjà déposée.rnrnD'avance merci pour votre aide.